

# Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

du

JOURNAL.

Rue Saint Jean n. 30.

HONNEUR ET PATRIE

PRIX

de

L'ABONNEMENT

3 piastres par mois.

LE PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi et le dimanche de fête excepté. On s'inscrit au bureau du PATRIOTE, ou on reçoit les annonces, lettres et avis, depuis 10 h. du matin jusqu'à 4 h. du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés en France.

## ALMANACH FRANÇAIS.

- Lundi 24.** — Prise du Mont Vallaisan, par le général Baydelore, contre les Piémontais (1794).  
 — Prise des hauteurs de Muzatto, par le gé Masséna, contre les Autrichiens (1800).  
 — Prise de Bene, par le général Serrurier, contre les Piémontais (1796).  
 — Attaque de Neumarckt, par le maréchal Bessière, contre les Autrichiens (1809).  
**Mardi 25.** — Prise du Caire, par le général Kléber, contre les Osmanlis (1800).  
 — Prise de Cherasco, par le général Masséna, contre les Piémontais.  
 — Prise d'Alba, par le général Augereau, contre les Piémontais (1796).

## MONTEVIDEO.

### FAITS ET REFLEXIONS.

Nous savons positivement que le gouvernement oriental, au sujet de l'affaire des 30 Basques français embarqués clandestinement à bord de la *Carmen*, a fait passer à M. le consul général de France une note énergique et amère, et que M. Pichon a parfaitement compris, en la lisant, qu'il avait gravement outrepassé ses droits en autorisant et en favorisant la contrebande contre un gouvernement ami de celui qu'il représente. Il y a encore à bord de l'*Aréthuse*, au moment où nous écrivons ces lignes, 8 Basques français et 2 Basquaises; nous apprenons qu'ils doivent être mis à terre aujourd'hui ou demain dans la journée; nous avons donc bien préjugé des choses, en affirmant que cette affaire se concilierait à l'amiable, et que l'auteur de cette illégalité sentirait

## FEUILLETON.

SOUVENIRS INTIMES DU TEMPS DE L'EMPIRE.

### MOSAIQUE.

II.

S'il fallait en croire les traditions populaires, la police aurait eu à Paris, au temps de l'empire, des myriades d'agens répandus dans les lieux publics. Pas un mot, pas un geste n'aurait pu échapper à cette incessante surveillance que Fouché et, après lui, le duc de Rovigo exerçaient dans les salons. Sans doute la police avait des agens secrets, comme elle en a encore, comme elle en aura toujours. Sans doute encore, à l'époque dont nous parlons, elle en comptait beaucoup, et de diverses espèces; mais le nombre était beaucoup moindre, qu'on ne l'a généralement supposé. La police de l'empire, il est vrai, dépensait pour son budget annuel une somme importante; mais s'il lui avait fallu payer toutes les créatures qu'on lui donnait, le chiffre de ce budget eût été aussi énorme qu'il l'est aujourd'hui. On faisait alors de merveilleux récits de découvertes obtenues à l'aide de la police. Nous sommes remontés à la source de ces dis-

que de notre part, le silence était la meilleure leçon que nous puissions lui donner.

M. le consul devra, dans de semblables circonstances, — et lorsqu'il désirera faire dispenser de la formalité du passe-port des Français nécessaires, adresser une demande au gouvernement du pays, qui, du moment où il sera suffisamment éclairé sur la position réelle des individus, s'empressera d'accéder à sa demande: il sera toujours, en pareille occurrence, à la fois juste et humain. La démarche dictée à M. Pichon était si simple, que nous nous étonnons de son erreur.

Passons maintenant, non pas à une autre erreur de M. Pichon, mais à un acte inqualifiable dont il doit se repentir profondément, à la lettre en date du 19 avril qu'il a fait parvenir à M. de Lurde par l'intermédiaire du capitaine du *Colombien*.

Il est impossible à M. le consul de nier, sinon les termes, du moins l'esprit de la lettre dont nous avons publié hier la substance. La manière dont elle a été remise à M. de Lurde est prouvée par des renseignements que nous défions M. le consul de mettre en doute. Par cette communication, et par le silence calculé qui l'a suivie, il nous met dans la nécessité de poser ce dilemme qui ne lui laisse aucune issue: ou M. Pichon, en affirmant que nous ne sommes que 300 *garçons et b. ouillons* sous les armes, a trompé M. le ministre plénipotentiaire; ou il a jugé qu'étant 3000 nous ne valions que 300; quel que soit le sens de la missive, il en a imposé audacieusement et nous a sciemment calomniés. Comme compatriote et comme consul, il s'est mis vis-à-vis de nous en dehors des éternelles lois de la vérité et de l'honneur. Il y a générosité de notre part à ne pas pousser plus loin notre légitime défense. L'honneur de nos compatriotes exigerait sans doute une réparation plus vigoureuse.

vertes, et nous avons presque toujours trouvé pour agent principal un simple hasard, un bavardage gratuit, une dénonciation officieuse.

En se trompant sur le nombre des agens employés par la police, on s'est trompé tout autant sur le caractère des hommes dont elle avait coutume d'obtenir ses plus précieux renseignements (nous ne voulons parler que de la police politique, parce que la police de sûreté est d'une toute autre espèce.) On ne saurait croire combien de gens sont toujours disposés à raconter ce qu'ils ont entendu dire, et cela sans aucune mauvaise intention: ils causent pour causer, ils racontent une nouvelle comme on leur en raconte une autre qu'ils vont ensuite raconter à leur tour. Pendant ses deux ministères, Fouché a quelquefois rendu service à ce sujet à des gens de toutes les qualités et de toutes les opinions. Aussi était-il bien reçu partout, et principalement dans ce qu'on appelle encore aujourd'hui la société du faubourg Saint-Germain.

— Quand vous aurez du mal à dire de l'empereur ou du gouvernement dis-je aux habitans du noble faubourg, attendez que je sois chez vous. Mon arrivée fait fuir les mouchards; ils ne croient pas avoir besoin de me dire ce que j'ai dû entendre raconter. Si, au contraire, je ne suis pas présent lorsque vous jurez, non-seulement ils

Mais ils se consolent et se vengent assez en répétant cette pensée: les consuls passent, et le peuple reste; et en adoptant cette devise: ne insultes misérables!

M. le consul, d'un autre côté, est suffisamment puni par la réponse logique et ferme qu'il a reçue du gouvernement oriental. Nous le laisserons donc désormais tranquille sur ces deux points, et nous nous occuperons pour le moment d'affaires plus sérieuses et d'un intérêt plus direct pour nous.

Un grand nombre de nos compatriotes ayant pensé qu'il était urgent, pour faciliter les exercices de la Légion des *Volontaires Français*, de faire fermer les *tenets* aux heures de ces exercices, le gouvernement oriental va publier un décret qui sanctionnera l'utilité de ce vœu. D'autres mesures également nécessitées par les circonstances vont être incessamment prises, et nous assurons à nos compatriotes qu'ils n'auront qu'à s'en louer.

Nous profitons de la variété de cet article pour tenir notre parole vis-à-vis de *Britannia*. Quoique bien novice dans la langue anglaise, nous avons apprécié la ligne politique suivie par cet estimable journal; et, croyant qu'il paraissait 8 fois la semaine, nous nous étions étonnés qu'il n'eût pas encore relevé les étranges aberrations du *British-Packet* relativement à la conduite du commodore Purvis, aberrations dont la traduction, que nous avons sous les yeux, sera publiée demain.

Ayant aujourd'hui la certitude que le *Britannia* paraît seulement une fois la semaine, nous lui laisserons le soin de rétorquer avec une vigueur patriotique et nationale les arguments curieux du *British Packet*.

Ce journal pense fermement que la conduite du commodore Purvis sera en Angleterre punie comme elle le mérite; il l'accuse d'être la seule cause des mésaventures de ce pauvre pré-

vient me rapporter votre conversation, mais encore ne va la redire, et ce qui est pire, l'écrit à un autre. Or, si je n'ai pas pris les devans, je suis accusé de négligence et d'autre chose qu'il m'est inutile de vous répéter.

Fouché racontait ainsi le moyen qu'il avait employé pour fermer un salon de faubourg Saint-Germain dans lequel on s'occupait trop de politique. Cette maison avait été plus d'une fois signalée à l'empereur par sa police particulière. Un matin, après la lecture d'un rapport confidentiel, il dit au ministre de la police qui entrat dans son cabinet.

— A propos, M. Fouché, on bavardait beaucoup trop chez madame de... je le sais parfaitement.

— Sire, laquelle de ces dames? demanda celui-ci; elles sont deux, la duchesse et la comtesse.

— Je parle de celle qui demeure dans la rue Saint-Dominique. Vous le savez mieux que moi, puisque vous y allez toutes les semaines, et que vous recevez chez vous cette dame.

— C'est vrai, sire, répondit celui-ci avec un aplomb ordinaire; il s'agit de la comtesse, et vous m'avez à raison.

A ces mots, Napoléon regarda son ministre d'un air surpris.

— Parbleu! si j'ai raison, reprit-il, il n'y a pas de

...il prétend que, dans les sommations faites à Brown, le commodore a montré une ignorance complète de la législation anglaise, et une brutalité insigne. Ce n'est pas à nous qu'il appartient de prendre en main cette cause; nous dirons seulement avec sincérité que les amères récriminations du *British-Packet* sont le plus bel éloge qu'on puisse faire de la conduite du commodore Purvis.

Le *larmy int* journal se répand en lamentations *féminines* sur les tribulations du malheureux *M. Brown*. Il assure que cet *ami* souffre profondément de ses ennuis, et que sa santé en a été sérieusement altérée. Puis il s'écrie: Dieu bénisse le pauvre vieillard! Il aura toujours le respect et la sympathie des Anglais de tous les partis.

Illustre et infortuné *British Packet*,  
Qui changera tes yeux en deux sources de larmes

Pour pleurer les malheurs du pauvre vieillard? Quelle imprimerie te fournira ses caractères pour en composer le récit, qui serait suite aux malheurs de *Robin-Crusoe*? Qu'une pareille lecture serait poignante! J'en pleure rien que d'y penser, et la plume me tombe des mains. Ad. Delacour.

M. le chef politique va publier demain ou après demain un décret annonçant la fermeture des boutiques, pendant les exercices de la Légion des Volontaires Français, c'est-à-dire, de 7 à 9 heures du matin, et de 3 à 5 heures de l'après-midi. Nous appuierons sincèrement cette mesure, parce qu'elle nous paraît dictée par une habile et loyale appréciation des besoins du moment.

On parle aussi d'augmenter la patente hebdomadaire auxquels sont sujets les neutres, nous présenterons demain, relativement à cette mesure, quelques considérations.

On lit dans le *Nacional*:  
Nous avons reçu une lettre dénonçant un consul étranger qui fit la réponse suivante à un de ses compatriotes, qui sollicitait l'intervention de son influence pour appuyer une réclamation: « Si vous voulez, nous nous adresserons au gouvernement de cette place dont nous ne tirerons rien; il me paraît préférable que vous vous adressiez au président

doute; mais vous, vous avez tort de ne pas être plus instruit de ce qui se passe chez Mme de... Qu'elle parle chiffons, rien de mieux; mais qu'elle contrôle hautement les actes de mon gouvernement, je ne le veux pas, et vous, encore une fois, vous n'auriez pas dû tolérer si longtemps un pareil scandale.

— Sire, puis-je empêcher une jolie femme de parler de...

— De parler chiffons! non! interrompit l'empereur avec vivacité, mais de se mêler de politique, oui! Arrangez-vous comme vous voudrez; mais s'il me revient aux oreilles des propos tels que ceux qui m'ont été rapportés, c'est à vous que je m'en prendrai; je vous en prie, et alors on verra.

— Alors, répliqua malignement Fouché, je ne vois qu'un moyen de fermer la bouche à Mme de..., c'est de lui faire fermer son salon.

— Les moyens ne me regardent pas. J'énonce un fait, il est positif, vous en convenez. Arrangez-vous comme vous l'entendrez; c'est votre affaire et non la mienne. N'en parlons plus.

A quelques jours de là Fouché rencontre dans le jardin des Tuileries la marquise de..., parente de la comtesse. Après les compliments d'usage:

— Madame la marquise, lui dit-il, vous assistez régulièrement aux soirées de madame de..., votre amie et votre ennemie, je crois?

— Oui, monseigneur, assez habituellement.

« Orbe, qui, sur une lettre de moi, vous donnera satisfaction dans le moment. »

Nous avons entendu parler de cette affaire, et nous sommes étonnés, pour les motifs que nos lecteurs comprendront, que le correspondant du *Nacional* ne nous ait pas choisi pour organe. Nous serons toujours prêt à accepter les communications de nos compatriotes, et à les mettre en lumière autant qu'il dépendra de nous. Nous nous proposons du reste d'établir demain cette affaire dans son véritable jour.

Nouvelles données par le *Constitutionnel*:  
Trois matelots anglais ont déjeuné de la *Palmar*.

On prépare une grande revue générale de toutes les forces de la place pour le 10 mai, anniversaire de la prise de possession du gouvernement national dans cette ville, et à laquelle seront invités plusieurs personnages étrangers.

Le bâtiment dont nous avons annoncé la perte samedi, est le brick sarda *Maria*, qui venait de Buenos Ayres avec des vivres pour Biowu.

Les nouvelles reçues de Liverpool relativement aux affaires de la Plata, sont on ne peut plus satisfaisantes. Les représentations du commerce y ont été prises en sérieuse considération par le gouvernement britannique.

FAITS DIVERS.

Le *Courrier du Midi* annonce qu'un propriétaire de la vallée de l'Hérault a obtenu une récolte parfaitement réussie de coton provenant des graines de la Louisiane, qui ont donné des arbustes de 130 à 160 centimètres d'élévation. La qualité du coton est surtout remarquable par sa finesse et sa blancheur.

Les journaux de Nantes annoncent que M. Ferdinand Favre, maire de cette ville, a mis de la détresse de plusieurs des revendeurs arrêtés de la des troubles du marché, s'est empressé de faire mettre des secours à la di-

— Eh bien! engagez-la à s'y observer plus qu'il ne le fait.

— Comment! est-ce que...

— Je ne vous dis rien, madame la marquise, remarquez bien que je ne vous dis rien. Je vous engage seulement, dans un intérêt commun, à avertir votre cher mari, qui est un homme honorable et que j'estime fort, de s'observer un peu quand il ira chez la comtesse. A tout prendre, il serait mieux de n'y pas retourner.

— Ces gens-là sont donc à vous?

— Je ne vous dis pas cela.

— Serait-ce vous, monseigneur, qui les aideriez à soutenir leur train de maison?

— Je ne vous dis pas un mot de cela, et vous supplie même de me garder le secret. Ce n'est pas le ministre qui vous parle, c'est l'ami, madame la marquise, et s'il vous arrivait, sans le vouloir, de répéter ce que j'ai l'honneur de vous dire ici, en confidence, je le saurais, et me verraie forcé, bien à regret, de vous renvoyer directement tous les commentaires qu'on manquerait pas de faire à ce sujet. Ainsi donc, de la discrétion.

— Je vous le promets, monseigneur. Oh! les vilaines gens que ces... Jamais, ni mon mari, ni moi, ne remettrons le pied chez eux.

— Peut-être ferez-vous bien, madame la marquise, croyez à mon profond respect.

position de ces pauvres familles.  
A Rennes, une tourmente violente souffla de onze heures à six heures. Elle a causé des dégâts considérables.

Le 13, le vent a renversé à Rennes une maison en construction. Un arbre, ayant un mètre de diamètre, a été déraciné, et la masse de terre qui a été soulevée avec ses racines, doit avoir un poids de plusieurs milliers de kilogrammes.

La tempête s'est déchaînée avec une grande violence au Havre. Le 14, quatre lanternes qui avaient brisé les vagues furieuses pour aller au secours du brick *L'Aglaia* de Nantes, ont disparu sous les flots, avec leur haque, en rentrant au port. Deux ont été jetés. *L'Aglaia* n'est parvenu à gagner le port, mais dans un fort triste état.

La mer a brisé encore une fois les guérites aux signaux; le phare en construction au pont de la jetée a été totalement renversé. Les débris sont accumulés sur le Perrey. La jetée est couverte d'épaves que la mer y a jetées.

Les bords des rues d'Angers sont converties par l'eau, et la Loire gronde avec rapidité. Elle est à la hauteur de grands eaux de 1823. On avait de vives inquiétudes sur toute la jettée.

On écrit de Saint-Lô que depuis cinq jours des ouragans continus ne cessent de sévir. Des grains qui se succèdent, chargés de grêle et de tonnerre, ont par leur atmosphère à l'état d'effrayantes rafales.

La foudre a causé des dégâts dont, de mémoire d'homme, on n'a pas d'exemple: le 14, elle est tombée sur une des flèches de l'église cathédrale de Saint-Lô, et n'y a causé qu'un léger dommage; mais elle a fendu en deux parts et renversé le clocher de Cenilly-Notre-Dame, et détrit le haut de l'église de Cerny. M. le préfet s'y est immédiatement transporté avec l'architecte du département; mais l'état de ruine est tellement d'urgence, qu'il est formellement question de l'acheter avec du canon, pour ne pas exposer la vie des ouvriers qui seraient employés à sa démolition, devenu inévitable.

Plusieurs personnes ont été frappées de la foudre, et un grand nombre de maisons ont été renversées par la violence du vent. A Villandry, le tonnerre a renversé deux maisons; à Balleroy, il a causé un dégât bien plus considérable encore, et une grande quantité de bâtiments ont été la proie des flammes.

toeratique.

Le ministre de la police avait parfaitement placé son secret. Le soir il était livré, bien mystérieusement, à une demi-douzaine d'amis intimes qui avaient aussi promis le silence, car vingt-quatre heures après il se trouva que toute la société de Paris le connaissait. Arriva le jour ordinaire des soirées de Mme de... son splendide salon resta complètement vide.

Le mois suivant, au Théâtre-Français, en sortant de sa baignoire d'avant-scène, Fouché rencontre la comtesse de... qui l'aborde sans façon et lui dit d'un ton courtois:

— Monsieur, vous avez fait répandre le bruit que j'étais payée par la police: c'est une infamie!

— Madame, répond le ministre en élevant la voix pour être mieux entendu des personnes qui se pressaient dans le couloir du théâtre, je n'ai jamais dit que vous fussiez payée par la police, et si cela était, je connais trop mon devoir pour le dire jamais!

Après une explication aussi claire, le salon de la comtesse de... fut pour toujours perdu de réputation. Elle ferma sa maison et se retourna en province. C'était ce qu'avait voulu Fouché.

— Eh bien, sire, demandait-il à l'empereur quelques mois après, votre majesté s'est-elle reçue quelques nouveaux rapports concernant la société de Mme..., celle de la rue Saint-Dominique?

— Elle ne reçoit plus depuis longtemps, m'a-t-on dit.

Espagne. — On lit dans le *Diar de Barcelone* :
« Aujourd'hui 6, à midi, M. Perret, consul général de Sardaigne, et M. Forts, vice-consul de la même nation, se sont rendus en grand équipage au consulat de France et à bord du brick français le *Mélange*, pour remettre à M. de Lesseps, consul de France, et à M. Gaiier, commandant la station, la croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Maurice-et-Saint-Lazare, que S. M. Sarde a daigné leur accorder, en récompense et comme une manifestation publique de sa gratitude pour les services que ces agents français ont rendus aux sujets sarde, à l'occasion des derniers événements et du bombardement de Barcelone. »

— Barcelone, suivant le *Constitutionnel* du 8, le général Saura a ordonné que tous les propriétaires d'hôtels garnis, sous peine d'une amende de 200 réaux, eussent à faire connaître dans le délai de 24 heures, au commissaire en chef de la sûreté publique, tous les voyageurs nationaux ou étrangers logés chez eux.

Quant à la contribution, il n'est encore entré dans la caisse que deux cent mille francs environ. On sait que le délai pour le paiement a été prorogé. On ne sait comment le général Saura pourra venir à bout de la résistance passive qu'on lui offre à ce sujet.

— D'après les journaux anglais, la discussion intervenue entre le Cabinet français et le Cabinet espagnol. Notre chargé d'affaires à Madrid aurait reçu l'ordre d'exiger une réparation, et de ne donner au gouvernement que trois jours pour se décider. De son côté, le régiment croit avoir de justes motifs pour demander le rappel de M. de Lesseps. Lord Aberdeen est loué par le *Morning-Post* et blâmé par le *Morning Chronicle*, pour avoir reconnu que le droit est du côté de la France dans cette affaire. Le *Morning-Post* proclame que les assertions de M. Gullivert, reproduites par la *Gazette officielle*, étaient fausses ou singulièrement exagérées. — On ne saurait blâmer le gouvernement français, dit-il, d'exiger l'observation des formes diplomatiques à son égard. Le général Espartaco, dit il encore, aurait tort de s'engager dans une querelle avec la France; car il n'aurait certainement pas le dessous, et il ne serait pas content d'une guerre ridicule amenée par l'imprudence de ses agents.

On parle d'une intervention amicale de l'Angleterre pour arranger ce différend et établir la bonne harmonie entre les deux puissances.

Etats Unis. — On écrit de Philadelphie, le 19 décembre :

« Des correspondances de Saint-Thomas portent que l'escadre espagnole a bloqué Port-au-Prince et Saint-Domingue, et que quelques vaisseaux anglais se sont rendus dans cette direction pour y surveiller les mouvements de l'Angleterre. Quatre ou cinq bateaux à vapeur devaient être réunis le 8 à Saint-Thomas. »

— On a reçu en Angleterre des journaux de New-York jusqu'à la date du 19 de mois dernier. Ils ne contiennent point de nouvelles importantes. On annonce que le fils du ministre de la guerre, M. Spence, lequel est aspirant de marine, s'était mis à la tête

d'un équipage dont le but était de s'emparer du brick de guerre américain *Somers*, de croiser ensuite devant Sandy Hook, d'enlever les pêcheurs de Lays pool, et de se livrer à d'autres actes de piraterie. Le compte y ait été découvert, plusieurs des individus qui y avaient participé ont été arrêtés et pendus.

VARIETES.

Chroniques de la mer.

JACQUES AVLEY.

Lorsqu'un désordre se généralise, il faut qu'il ait sa cause dans l'époque même à il se produit, et sa propagation accrue autant la société qui en souffre que les hommes qui le commettent. Les passions humaines ressemblent à des eaux retenues qui cherchent toujours le côté faible de la digue; là où vous le voyez se précipiter, vous pouvez être sûr qu'il y a eu faute ou imprudence.

C'est dans ce sens que l'histoire criminelle des peuples a une importance; et nous montrant la causalité des différents vices, elle nous fait entrer, pour ainsi dire, dans les secrets de leur tempérament; car il n'est du genre humain comme d'un homme, ses infirmités nous révèlent ses vices.

Il ne faut pas l'oublier, d'ailleurs, les crimes répétés, collectifs, dont des générations entières deviennent complices (car nous ne parlons que de ceux-là), sont toujours la suite de quelque injustice commise. Né du désespoir, de la révolte ou de la nécessité, ils peuvent avoir leur origine, si non leurs causes premières, et conservent, jusque dans leurs excès, une certaine grandeur que l'on ne retrouve plus dans les crimes individuels et isolés.

Parmi les exemples nombreux que l'on pourrait appeler à l'appui de ces réflexions, nous n'en citerons qu'un seul, celui de la piraterie. Il est bien entendu que nous ne parlons pas ici de ces brigandages fortuits qui se sont exercés en tout temps sur les mers, mais de grandes associations qui ont donné à ces brigandages le caractère d'organisation et de généralité, qui fait qu'un désordre n'est plus seulement le fait d'un individu, et devient l'expression d'une époque.

Ces associations peuvent se réduire à trois.

La première, un peu antérieure à Sylla, paraît avoir été la plus florissante. Maîtres d'une partie du monde et occupés à conquérir l'autre, les Romains n'avaient laissé de refuge à la liberté que sur les mers. Les vaincus, qui n'avaient pu accepter l'esclavage, y cherchaient un asile, et y transportant leurs familles, leurs enfants et leurs dieux. Telle fut l'origine de ces pirates qui sifflaient Mithridate contre les Romains et réussirent à affamer l'Italie, en prenant tous les navires qui appartenaient à l'Afrique et de Sicile. Sortis d'abord de la Cilicie, dans l'Asie mineure, ils renoncèrent bientôt de nouveaux compagnons dans tous les pays, et devinrent assez puissants pour avoir, en plusieurs endroits, des arsenaux, des ports et des tours d'observation. Leur flotte résistait aux vents de tempête, les rames couvertes de plaques d'argent, et qui parcouraient les mers au bruit des instruments. Ils avaient pris quatre cents vaisseaux

avant aux Romains, pillé le plus part des villes romaines et mis à l'échec deux provinces de l'Asie. Ils se vantaient d'être les seuls à avoir obtenu la liberté. Et leur insouciance, dit l'auteur, était venue à un tel point que, lors d'un prisonnier à bord, qu'il était Romain, ils se vantaient d'être vaincus de cruauté; ils se frottaient la main, se jetaient à terre, pour le prix de leur rançon, et se hâtaient de lui faire prendre des cadeaux et une loge, de descendre dans une chambre au milieu de la nuit et lui disaient de s'en aller chez lui paisiblement. S'il refusait, ils le précipitaient eux-mêmes dans les flots.

Pompeii fut chargé de les combattre, et l'étonnant même de pouvoir que lui furent accordés à cet effet prouve la grandeur du danger. Il réussit à les détruire, leur prit huit cents vaisseaux et revint à Rome, pour recevoir les honneurs de triomphe.

La seconde association de même genre fut celle qui se forma au dix-septième siècle dans l'île de la Tartarie. Les despotes des Romains, qui voulaient soumettre toutes les terres à leur domination, avait d'abord vaincu aux côtes de Cilicie; les despotes des Espagnols, qui préféraient régner seuls sur l'Atlantique, produisaient les flottes. Depuis plus d'un siècle, les conquérants du Nouveau Monde le traitaient en pirates tous les étrangers qui osaient approcher de leur conquête, brûlaient leurs navires, détruisaient leur colonies et les égorgèrent après les avoir reçus à compassion. Aussi inspiraient-ils une haine implacable et générale. L'Europe n'eut de vainc dans le Nouveau Monde les avaient d'ailleurs placés pour ainsi dire, en dehors de l'humanité. Ils avaient accablés leurs ennemis à se nourrir de la chair des Américains, et s'étaient servis de leur cruauté pour se faire des ennemis. Les cruautés qu'exerçaient contre eux les flottes ne purent donc que le justifier, représailles; et on dit à tort les plus célèbres de ces dernières. Moins l'Europe n'aurait, on fit appeler le *vengeur de la liberté*. Ce sentiment était si général, qu'on le trouve exprimé dans tous les livres qui furent alors écrits sur l'Amérique. En France, on a même écrit de son Espagne. On en a vu même jusqu'à aller au frontispice de son *Histoire des Américains* une gravure qui, d'un côté, représente un Espagnol tuant un Américain, avec cette inscription: *Innocentia*, et de l'autre un flibustier tuant un Espagnol, avec ces mots: *propeccatis*, expressive opposition qui dit clairement où sont les sympathies de l'auteur et comment il les justifie.

Quant à la troisième association de pirates, bien qu'elle suivit d'assez près les flibustiers, elle est une cause toute différente, et se consacre presque exclusivement, d'aventuriers anglais. La lutte de Guillaume d'Orange contre Louis XIV fut générale et malheureuse pour le Grand-Bretagne, surtout en Afrique; mais les Anglais furent-ils certains à tous les moyens pour réparer leurs pertes et arrêter la puissance toujours croissante de la France dans le Nouveau Monde. Ce qu'ils avaient perdu pendant la guerre, ils le hâtaient de le regagner par la piraterie pendant la paix. La Jamaïque et la Barbade devinrent des re-

rement l'empereur. Puis d'un ton plus doux il reprit :

— Voyons, transeignons. — Sire, c'est impossible, parce que j'estime qu'il ne m'en faudrait pas moins ici, Napoléon ayant légèrement franché le socle, le ministre se hâta d'ajouter : — Et puis, mon projet est d'appeler ces nouveaux balancier des Austerlitz et de les crindre d'un collier sur lequel on lira : *Ceinture pris sur l'ennemi*.

A ces mots, la physionomie de Napoléon s'éclaira, ses yeux brillèrent.

— Ah! ah! mon cher, dit-il en pinçant doucement le bout de l'oreille de M. Gaudin, vous êtes un compère bien adroit. Vous me prenez par mon faible; un peu de vanité, je l'avoue. Eh! quel souverain n'en aurait pas à ma place! je vous le demande, messieurs? repris-je en s'adressant aux ministres qui étaient présents, M. Gaudin, vous savez vos canons. Ministre de la guerre, vous donnez des ordres pour que vingt canons, hors de service bien entendu, soient mis à la disposition de votre collègue, M. le ministre des finances; mais pas plus de vingt, vous entendez.

Ces balanciers sont les mêmes qui fonctionnent encore aujourd'hui dans les divers hôtels des monnaies de France, seulement leurs colliers ont des couleurs et ils ont perdu leur nom primitif.

Emile Marco de Saint-Hil... (La suite au prochain numéro)

— C'est vrai, sire, elle a même quitté Paris.

— Oui, je crains qu'on ne l'a dit aussi. Et après un moment de silence: Comment vous y êtes-vous pris pour obtenir un si beau résultat? je serais curieux de le savoir.

— Pardon, sire, mais c'est là mon secret. Si je le disais à votre majesté, elle pourrait se passer du ministre de la police et me soi...

— C'est juste, répondit l'empereur en souriant, ce n'est pas à moi à lui faire concurrence; nous y perdions trop l'un et l'autre.

Les conséquences de la campagne d'Austerlitz retenaient encore Napoléon au camp de l'Allemagne, que le ministre des finances, M. Gaudin (depuis duc de Gênes), avait songé à étendre aux divers hôtels des monnaies de l'empire le nouveau mode de fabrication qui avait été adopté avec succès pour celui de Paris; ce mode joignait au mérite d'un travail plus facile et plus parfait, celui de préserver les ouvriers des accidents auxquels les machines que l'on avait employées jusqu'alors les exposaient journellement. Mais pour cela, une grande quantité de cuivre était nécessaire, de sorte que le nouveau moyen de frappe devenait très dispendieux. Cependant les bulletins de la Grande-Armée, qui avaient donné l'état des prises immenses d'artillerie faites sur les Russes et les Autrichiens, inspirèrent à M. Gaudin

l'idée d'appliquer à son ministère une faible part de ces dépouilles pour mettre à exécution son projet. Aussi, dès que Napoléon fut de retour à Paris, n'eut-il rien de plus pressé que d'aller aux Tuileries pour demander qu'on lui abandonnât une vingtaine de canons.

— Vingt canons! s'écria l'empereur avec un mouvement de surprise, vingt canons! Et pour quel usage, monsieur le ministre? Auriez-vous l'intention de faire la guerre? ajuta-t-il gaiement.

— Assurément, non, sire, car entre votre majesté et moi la partie serait par trop inégale. Je voudrais seulement généraliser l'usage du nouveau balancier qui nous réunit parfaitement ici, et dont j'ai eu l'honneur d'expliquer les avantages à votre majesté quelques jours avant son départ pour l'armée.

— Ah! oui, je sais. Eh bien?

— Eh bien! sire, puisque votre majesté sait que ce balancier-moèle est tout en cuivre, elle sait aussi que mon budget n'est pas assez riche pour supporter une semblable dépense. Toute difficulté disparaîtrait si elle daignait accueillir favorablement la demande de vingt canons que j'ai l'honneur de lui faire.

— Mais, mon cher ministre, vingt canons, c'est beaucoup, c'est énorme! Au temps où nous vivions, les canons...

— Ne sont pas rares, sire, interrompit M. Gaudin en s'inclinant.

— Mais ils coûtent cher, monsieur! répliqua sévè-

Les bandes qui régnent le commerce de nos côtes, et faisaient des descentes jusque dans les îles. Mais le nombre des pirates augmentant, celui qui leur avait été abandonné ne leur suffit plus, et ils se dirigèrent à contre-induction vers les rivages de toutes les nations. Ils formèrent enfin un établissement à l'île de la Providence, et il fallut, de la part du gouvernement anglais, de longs et coûteux efforts pour détruire cette puissance, que le même avait primitivement permise et encouragée. Du reste, cette dernière société de pirates, qui fut la plus avide et la plus mal organisée, n'en est pas moins peut-être celle qui offre l'histoire la plus variée. La singulière biographie qui va suivre n'en est qu'un des nombreux épisodes, et si nous la donnons de préférence à d'autres plus saisissantes, c'est qu'il nous a semblé y voir la personnification à la fois triste et bouffonne de la vanité des renommées humaines.

Mais pour donner ce récit, il faut que le lecteur nous permette de le transporter à Plymouth, vers le milieu du mois d'août 1693.

(La suite au prochain numéro.)

**MOUVEMENT DU PORT DE MONTEVIDEO.**

Arrivées du 23 avril

Brick anglais *Marguerite Elisabeth*, 142 t. cap. N. rmand Tuen, de Liverpool le 19 février, à Briscoe Steward avec chargement général.

Brick espagnol *Florentino*, 183 t. cap. J. Maristany, de Barcelone le 23 janvier, avec 11 passagers, 6.253 pipes vin, 20 demi id, 30 quart. 30 demi pipes eau-de-vie, 300 bott. id, 400 id huile, 30 bal os papier gris, 51 barils saucisse.

En partance.

Soumaque sardo *Consolation*, pour Rio Grand.

Polacre sardo *Precurseur*, pour Gênes.

Barque française *Dinné*, pour Bordeaux.

Brick espagnole *Hercule*, pour Espagne.

Brick anglais *Ahne*, pour Valparaiso.

Brick espagnol *Cuacar*. Bu. no. Ayra.

**AVIS.**

**LEGION DES VOLONTAIRES FRANÇAIS.**

**Avis aux Marchands Bouchers.**

Ceux qui voudront soumissionner pour fournir de la viande fraîche à la Legion Française, se présenteront à l'Etat Major, rue San Carlos, près le Cabildo.

**Avis aux Boulangeries.**

Les boulangeries qui voudraient traiter pour la fourniture du pain journalier nécessaire à la Legion, sont invitées à se présenter à l'Etat Major de ce corps où il leur sera donné connaissance des conditions du marché.

**Avis au Commerce.**

Tous ceux qui auraient à vendre de la viande salée sèche ou en bariils, haricots, ris, vin de Bordeaux, café, tabac, bois à brûler et autres

objets de consommation, sont invités à présenter leurs échantillons avec les plus justes prix à l'Etat Major de la Legion, rue San Carlos, à côté du Cabildo.

Tout doit être de bonne qualité.

**BATAILLON**

**De Volontaires Français.**

**1re COMPAGNIE DE VOLTIGEURS.**

Le capitaine de la 1re compagnie de voltigeurs fait savoir à toutes les personnes inscrites dans sa compagnie et qui n'ont pas de fusil de vouloir bien passer chez M. Jérôme, Estaminet Français, rue des pêcheurs, où il leur sera délivré des fusils français.

Montevideo, 15 avril.

Le commandant de la compagnie POYSEINJEAN.

Les personnes faisant partie du Régiment des Volontaires Français sont priées de réclamer de leurs capitaines respectifs, leurs bulletins d'inscription, afin d'obtenir de Mr. le Chef de Police l'exemption de la patente extraordinaire imposée aux neutres.

24me. compagnie dite de la **COCARDE** chez M. Rouillier. [Sénateur]

Tous les français voulant faire partie de cette compagnie, peuvent se présenter aujourd'hui jeudi et jours suivants chez M. Rouillier [Sénateur] au Café de la Cocarde où ils recevront des armes et des munitions.

Les français demeurant en dehors du Marché et qui voudront faire partie de la troisième compagnie sédentaire sont invités à aller se faire inscrire chez M. Raimond, capitaine de cette compagnie, à côté du café de l'Immortel.

2me. compagnie sédentaire.

Les Volontaires faisant partie de la dite compagnie, sont prévenus que M. Bocciardy, nommé capitaine en remplacement de M. Aubriot, démissionnaire distribuera dorénavant le reste des armes né-

ces aires à l'armement général de la compagnie dans son habitation connue sous la dénomination de M. Cazos. Le vivres y seront également distribués de 9 à 11 heures.

Tous les Français faisant partie de la première compagnie sont priés de se faire inscrire chez Mr. Pélabère, rue San Francisco, Maison Laporte, et ceux faisant partie de la seconde chez M. Aubriot, rue de los Pescadores.

**Bataillon des Volontaires Français.**

Le Bureau d'Etat major du Bataillon est installé rue St. Charles, maison Pernin à côté de la Police, en face le magasins du *Patillon Français*.

Les ouvriers menuisiers et charpentiers faisant partie du régiment des Volontaires Français sont invités à se mettre aujourd'hui à midi, à la disposition du lieutenant Sicard pour des travaux urgents à la casernes. Leur travail leur sera payé.

**AVIS DIVERS.**

On trouvera à l'imprimerie du *Patriote* réunis dans une seule feuille la *Marseillaise*, le *Chant du Départ*, le *Veillons au salut de l'Empire* et la *Parisienne*.

**AVIS A MM. LES OFFICIERS.**

A l'armurerie de Monet l'on vend des sabres avec ceinturon à 6 patacons.

**AVIS.**

M. Jean Pascal-Lucas est prié de passer chez MM. Plane frères, rue de Juifs, n. 38, de midi à deux heures, pour affaire qui l'intéresse.

Monsieur Désiré Bocciardi, capitaine de la 5e compagnie des Volontaires Français, 2e bataillon, demeure rue des Fossés du Marché à gauche, maison Caseaux. Avis aux Français qui désireront faire partie de cette compagnie.

**AVIS INTERESSANT.**

Dans le magasin, rue de St. Pedro ou du Porton, au coin de Da. Braso Blanco, à la seconde porte en montant vers la Buena-Vista sur la droite, on a reçu de France toute sorte de marchandises, notamment quelques uns de ces fameux produits qui se vendent en gros ou au détail au prix le plus modéré, comme aussi une partie de jambon de Bayonne qui se donneront aux mêmes conditions.

S'adresser à Mr. LAYAC, ou dit m. g. m.

Le Gerant Jh. REYNARD.

Imprimerie Oriental, dirigée par Jh. REYNARD.